

CNPA – FNEC – UNIDEC – CNSR - UNISDECA

Conseil National des Professions de l'Automobile
(CNPA) – Formation des conducteurs
50, rue Rouget de Lisle
92150 SURESNES

Fédération Nationale des Enseignants de la
Conduite (FNEC)
22, rue du Général Duez
44230 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE

Union Nationale Intersyndicale Des Enseignants de
la Conduite (UNIDEC)
58, Cours Gambetta
34000 MONTPELLIER

Chambre Nationale des Salariés Responsables dans
l'enseignement de la conduite et de l'éducation à la
sécurité routière (CNSR)
Route de la Mothe
79260 LA CRECHE

Union Nationale Indépendante des Salariés De
l'Enseignement de la Conduite Automobile
(UNISDECA)
50, rue de Gascogne
62000 ARRAS

Déclaration des organisations professionnelles signataires

Ce jeudi 4 février 2010, le CNPA-Formation des conducteurs, la FNEC, l'UNIDEC, le CNSR et l'UNISDECA ont interpellé la DSCR en la personne de son sous-directeur sur la suppression des places d'examens supplémentaires.

Cette décision, prise sans concertation préalable, est en totale contradiction avec les engagements pris par le Premier ministre. Elle aggrave la situation des écoles de conduite et de leurs candidats, compte-tenu des retards accumulés et du départ programmé en formation de 1300 IPCSR pendant 3 jours pour la mise en place du «bilan de compétences».

Il s'agit là d'une rupture du pacte de confiance liant les professionnels et les pouvoirs publics.

Dans ces conditions, les organisations professionnelles signataires décident d'interrompre leur participation aux travaux liés à la mise en place de la réforme dans l'attente de garanties concernant la satisfaction des besoins réels de l'ensemble des candidats en matière de places d'examens.

**Daniel
BLOT**



CNPA

**Michel
TEREKOFF**



FNEC

**Jean-Louis
BOUSCAREN**



UNIDEC

**Bruno
GARANCHER**



CNSR

**Jacques
BRASSEUR**



UNISDECA